



Besoin d'un Conseil juridique pour ma fille

Par Sonia2003

Bonjour

Je suis séparée du papa de ma fille depuis 10ans elle avait 1 ans quand on c'est séparé aujourd'hui elle a presque 11ans.
Voilà ma situation

quand on c'est séparée pendant 4 ans on a fait une garde alterné à l'amiable sans jugement on s'arrangerait comme on le voulait vu qu'on habitait dans le même village pezenas à côté de Béziers
Quand ma fille a eu 6 ans j'ai voulu déménager pour des raisons professionnelles sur Montpellier à une demi-heure / trois quart d'heure de son village
Du coup on était ok tout les deux pour que je prenne ma fille avec moi sur Montpellier et lui les week-end et vacances et toujours sans jugement .
Donc j'ai eu ma fille pendant un an seul sans rien lui demander comme pension (comme c'est moi qui déménage je n'avais pas de pension à lui verser et qu'il n'y avait aucun jugement non plus)
Le problème c'est que ma fille ne s'est pas bien faite à cette ville elle travaillait très bien à l'école mes ses amies lui manquaient la ville était trop grande et ses grands-parents du côté de son père lui manquaient aussi (moi je n'ai pas de famille je sort de foyer et famille d'accueil Depuis l'âge de 5 ans) donc du jour au lendemain aussi elle les a vus moins souvent .

Mais malgré tout Ça elle a fini son année entière avec de bon résultats à l'école

Donc quand j'ai vu que ma fille souffrait elle n'était pas très bien malgré qu'on s'entendait très bien elle est moi, avec son père on a essayé de trouver une solution avec elle quand son année scolaire c'est terminée on a décidé que son père l'a prise à plein temps pour qu'elle retrouve son petit village ses amis d'école et grands-parents et moi les week-end et vacances mais bien sûr tout Ça à l'amiable quand j'avais une après-midi ou autres j'allais la voir quand je le voulais

il n'y a pas d'interdiction entre nous .

Quelque mois après Le père de ma fille m'a dit on va quand même faire faire un papier comme quoi c'est Lui qui a la garde ou cas où pour tout soit écrit par papier j'ai dit ok il m'a dit après on fera comme on voudra tu viens la voir quand tu veux et pour les week-ends on n'est pas obligé de faire comme c'est écrit sur le jugement (sur le jugement il y a écrit un week-end sur deux plus vacances partagées et c'était à moi de faire l'aller-retour Et je n'avais pas de pension à lui verser .)

Alors depuis qu'elle a 7 ans elle est avec son père et là il y a un papier écrit par un juge mais qu'on n'a jamais respecté tout les deux vu qu'on continuait à faire comme on le voulait puis tout s'est passé très bien

Puis comme je n'avais pas le permis moi j'allais la chercher en bus à l'école le vendredi Ét lui la récupérer le dimanche à l'heure ou Ça nous arrangeait tout les deux .

Et cela a duré jusqu'à quelle est 10 ans.

L'enfer a commencé pour moi depuis l'été dernier 2015 où il a rencontré une fille qui n'accepte pas ça du tout qui l'a gonflé de voir que tout se passe bien elle y a mis sa loi depuis février 2016 ils habitent ensemble chez elle

Et le père de ma fille du jour au lendemain ma ressorti le papier comme quoi je devais tout respecter les bons week-end et vacances (donc du coup tout a été décalé) il m'a dit aussi d'appeler ma fille moins souvent que ça dérange ça sa vie privée

de faire aussi l'aller-retour sachant que je n'ai pas le permis je travaille dans la restauration je vis seul dans mon appartement et j'ai quand même mon vendredi de repos samedi entier et le dimanche je reprend qu'à 16 h jusqu'à minuit je fais une longue .

sauf lui il le sait très bien que je ne peux pas faire autrement et que le dimanche je ne peux pas la ramener à 19 h Ça me met impossible . puis autres choses c'est que le dimanche soir je n'ai pas de bus pour la ramener

J'arrive déjà à avoir mes week-end en restauration ce qui est très dur à avoir mais si je demande mon dimanche soir en plus il me met à la porte je n'ai droit qu'à deux jours de repos par semaine

Donc je lui ai proposé au

père de ma fille de la ramener le dimanche matin vers 11 h vu que je travaille après et vu que c'est dimanche et qu'il n'y a que un ou deux bus de 11 h et l'autre 14 h et de trajet en bus j'ai 1h juste pour l'aller

Il m'a répondu non c'est impossible tu dois faire comme sur le papier et aucun arrangement possible du coup le week-end du 8 avril 2016 je n'ai pas vu ma fille je n'ai pas pu aller la chercher vu que je ne pouvais pas la ramener j'étais dans une situation difficile je voulais pas la garder le dimanche soir comme ça avec moi alors que le lundi matin

elle devait être à l'école et moi au travail du coup je lui ai dit dsl mais je ne peux pas faire comme tu me demandes (même si je sais que c'est écrit noir sur blanc pas un jugement) il n'a rien fait pour arranger quoi que ce soit au contraire il m'a dit tu te débrouille avec ton boulot je ne veux rien savoir il m'a dit moi maintenant j'ai une vie privée ma nouvelle copine veut que les choses soient en règle donc je dois respecter dix jours ou demain le jugement

Donc je ne suis pas allé chercher ma fille ce week-end là pour qu'il comprenne vraiment que ce qu'il faisait c'est mal pour ma fille est moi

J'avais peur de perdre mon boulot ou ma fille je savais plus quoi faire

Et depuis ce week-end là il ne m'a plus rappelé il ne répond plus à mes appels je devais avoir ma fille pour les vacances d'avril j'ai pas pu la récupérer car en plus de ça il veut pas me dire où il habite je n'ai jamais eu l'adresse de Ca nouvelles amies

Je me retrouve dans une position où je ne sais pas quoi faire

J'ai eu aussi peur de tout cela j'ai paniqué

Je ne l'ai pas vu ni eu son téléphone ma fille depuis presque 1 mois

Qu'est-ce que je peux faire pour me défendre ? Ou je peux me renseigner pour avoir de l'aide ?